



ASSEMBLEE GENERALE DES DDEN DU PAS DE CALAIS

Béthune, samedi 26 mars 2022

Rapport moral 2021 du Président

Chers amis bonjour

C'est avec un certain plaisir que l'on peut renouveler une assemblée générale en présentiel. Depuis 2 ans, nous devons nous contenter de la visio. Certes les inquiétudes demeurent. Notre département reste parmi ceux qui ont encore un taux d'incidence supérieur à 1000, mais, les conditions sanitaires semblent évoluer favorablement et on peut encore une fois dire que l'on voit le bout du tunnel. Méfiance cependant, car ces propos, je les avais déjà tenus l'an dernier à pareille époque et on sait ce qu'il en est advenu.

Pire que ce virus que l'on vient de combattre : des coups de canon se font entendre aux frontières de notre Europe, plongeant l'Ukraine dans la désolation. Fasse que la diplomatie puisse s'exercer rapidement avec succès et mettre fin à cette guerre fratricide. Ayons cependant une pensée pour tous ces déplacés : femmes, enfants, vieillards. Souhaitons qu'ils puissent rapidement retrouver un toit, un lieu d'accueil. Ils doivent pouvoir compter sur nous et notre solidarité.

Mais ce matin c'est la joie, de se retrouver que l'on va mettre en avant. Je tiens à remercier tous ceux qui par leur présence, attestent de la volonté de participer à la vie de notre association...qu'ils soient DDEN ou membres ou responsables de nos associations amies. Merci à vous tous du fond du cœur.

L'année 2021 fut d'abord et surtout pour nous l'année du renouvellement quadriennal. Les inquiétudes étaient nombreuses : le vieillissement de nos effectifs lié à cette pandémie faisait que l'on pouvait craindre le pire. Aujourd'hui, 3 mois après le dernier CDEN, les chiffres se sont consolidés et s'arrêtent, au 31 décembre, à 477 cotisants. Ils devraient être en prévisionnel 2022 : 528 c'est à dire le même nombre qu'en 2020. Je précise que dans ces chiffres il y a 60 nouveaux adhérents venus de tous les horizons.



Ce ne fut pas comme on pouvait le craindre un effondrement total de nos adhésions, mais plutôt et, de nouveau, une stagnation. Je vous rappelle que nous étions 641 en 2017 : D'année en année, nous perdons des collègues parce que trop vieux parce que malheureusement disparus. La réponse est simple, vous la connaissez, j'en ai souvent parlé, il faut impérativement nous trouver un remplaçant, un successeur, un nouveau.

Ce remplaçant, je tiens à le rappeler, n'est pas nécessairement un enseignant (qui de toute façon, par statut, ne peut pas être DDEN), n'est pas nécessairement un ancien enseignant, ni un retraité. Ce remplaçant c'est un voisin, un ami, un collègue de travail avec lequel vous partagez le même objectif pour l'école, pour notre école : l'école de la République

J'ai déjà proposé avec succès parfois de solliciter les sortants du Conseil d'école en juin. Après ce dernier conseil, les parents des élèves qui vont rentrer en 6^{ème} pourront continuer à militer au sein des fédérations de parents d'élève et de la FCPE en particulier. Mais ils pourront également retourner à l'école d'une manière différente pour défendre leur volonté d'une école de la réussite au sein de notre Union.

Il existe bien sûr d'autres pistes auprès de l'IEN de la circonscription, auprès du maire, auprès du directeur d'école autant de gens susceptibles de connaître la personne qui pourra nous aider dans notre tâche.

Il faudra alors bien leur présenter la fonction de DDEN car c'est une question récurrente à laquelle je veux vous rappeler la réponse ici : A quoi sert-on ?

Le DDEN ne doit pas, ne sera pas celui qui s'assied à la table du conseil d'école de fin de trimestre et attend patiemment le verre de l'amitié au sortir de la réunion...

Le DDEN doit prendre une part active à ce conseil d'école mais aussi à la vie de son école. Le DDEN est le garant de ce qui doit se faire de mieux pour l'élève pour tous les élèves. L'école inclusive a fait beaucoup de progrès mais il en reste à faire. Soyons vigilants et faisons avancer les choses toujours dans le bon sens. Le DDEN doit être la référence, celui auquel on vient demander conseil et avis, et cela ne se fera pas sans une volonté d'exister auprès des différentes instances qu'elles soient scolaires ou municipales. Le DDEN doit être aussi un arbitre capable d'évaluer statuer et conseiller lorsque des rivalités apparaissent. Pour cela et en dépit encore de cette



pandémie une formation à la médiation va être mis en place pour tous les volontaires qui le souhaiteront.

L'une des difficultés qui va d'apparaître dans les années à venir est sans aucun doute, vu la baisse de la natalité depuis des années, la diminution des effectifs aussi bien en campagne qu'en ville. Le nombre d'élèves scolarisés va diminuer fortement. 10000 élèves en moins dans le Pas de Calais depuis quelques années et 15000 pour les prochaines années. Pour la rentrée 2022, c'est précisément 3477 élèves que perd le département. C'est énorme. Il est évident que ce n'est pas en pleurant à la fermeture d'une classe parce que les effectifs ont fondu que l'on va faire évoluer les choses. Les réponses sont d'ordre administratif elles sont d'ordre communal elles sont peut-être même d'ordre départemental. Là encore le DDEN a son mot à dire. Il est le mieux placé, parce qu'indépendant, pour aider à trouver la réponse la plus judicieuse. Pour cela il devra faire partie des équipes de réflexion et, s'il est oublié aller frapper à la porte de l'organisateur.

On ne peut exister qu'en étant un maillon indispensable au devenir du système éducatif que l'on défend.

L'école et ses enseignants ne peuvent pas tout et pas seuls. Aussi ce serait une grande erreur de vouloir nous évincer. D'ailleurs, ce n'est pas le propos, car le DASEN ne manque jamais, au cours des réunions du Conseil Départemental, de nous louer et de vanter tous les services que nous pouvons apporter au bon fonctionnement de l'école.

Je vous rappelle mais il est peut-être bon de le préciser pour que vous puissiez vous-même le redire au cours du premier conseil d'école que l'Union Départementale peut aider certains projets à se mettre en place :

Le concours des écoles fleuries, auxquelles d'ailleurs on a ajouté un volet jardinage et développement durable, permettra cette année divers rassemblements des participantes. Ils auront lieu de manière décentralisée en fin d'année scolaire

Le dossier "se construire citoyen" chapoté par la Fédération offre également une possibilité d'aide financière au meilleur projet. De plus les prix nationaux sont remis au Sénat à Paris. On en a déjà décroché.

Et enfin les actions de circonscription sur des projets éducatifs peuvent également être aidées financièrement et ce en liaison directe avec l'IEN du secteur.



Tout cela existe dites le haut et fort dans vos écoles et surtout n'oubliez pas, lorsque remise du chèque, de bien préciser que ce sont les DDEN qui offrent. Faites des articles et des photos afin de les diffuser sur notre site. Il est indispensable de faire notre propre publicité.

Nous continuons bien sûr à travailler avec toutes les associations qui servent notre école alors je veux les citer sans ordre d'importance ni de préséance : la JPA, l'OCCE, l'USEP, l'ADATEEP, UNSA éducation, la FCPE, l'AAE 62 la Ligue de l'enseignement et puis notre nouveau partenaire l'APAJH adultes jeunes handicapés. Avec elles et chacune dans leur domaine, essayons de donner aux élèves la meilleure réponse à une scolarité de qualité. Rappelons-nous que c'est ensemble que nous sommes les meilleurs

Pour nous DDEN, et, si vous voulez bien, je terminerai par cela veillons à poursuivre au quotidien le combat républicain pour garantir la laïcité, moteur de notre fonctionnement, pour que puisse vivre ensemble en bonne intelligence et harmonie des convictions différentes qu'elles soient religieuses ou philosophiques.

Il est impératif que les DDEN vivent et que ceux-ci continuent à travailler à la réussite de notre école de ses élèves et d'en être les fidèles défenseurs.... et serviteur.

Merci de m'avoir écouté

Bernard Mortagne